



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 48059

Texte de la question

M. Jean-Pierre Cognat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence sur la 53e session de la commission des droits de l'homme qui va s'ouvrir au mois de mars. Actuellement, selon les déclarations du comité contre la torture de l'ONU, de graves manquements aux droits de l'homme perdurent en Turquie : tortures, « disparitions », exécutions extrajudiciaires. Ils contreviennent non seulement aux droits de l'homme mais risquent de compromettre l'élargissement futur de l'Union européenne. Il souhaiterait connaître les actions qu'il compte entreprendre pour que cessent ces pratiques inacceptables dans une démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Cognat Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48059

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : action humanitaire d'urgence

Ministère attributaire : action humanitaire d'urgence

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 618